

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-781/SG/ESJ portant titularisation d'un instituteur principal du cadre territorial de l'enseignement public.

n° 71-781/SG/ESJ

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 mai 1971

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1971

Date du numéro
10 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Daoud Obsie Ladye, instituteur du cadre territorial de 2e classe, 2° échelon, titulaire du certificat de fin d'études normales (auditeur, école normale de Troyes), session 1970, est nommé pour compter du 1° octobre 1970, instituteur principal stagiaire (indice 500). M. Daoud Obsie Ladye, instituteur de 2° classe, 2° échelon conservera, à titre personnel, le traitement afférent à l'indice 520. M. Daoud Obsie Ladye, instituteur principal stagiaire du cadre territorial de l'enseignement public, déclaré admis aux épreuves pratique et orale du certificat d'aptitude pédagogique (régime local), est titularisé dans ses fonctions et rangé pour compter du 1° janvier 1971, instituteur principal 1° échelon, indice 570, avec une ancienneté conservée de trois mois.